

GREFFE
du Tribunal de Commerce de
NANTES
6 allée de l'Ile Gloriette
BP 64623
44046 NANTES CEDEX 1

CERTIFICAT
DE DEPOT D'ACTES DE SOCIETE

Concernant :

Dépôt effectué par :

SA Conseil d'Administration
1000 SOLDES
3 AVENUE DU GENERAL LECLERC
44190 CLISSON

Cabinet
GUTIN GAUDIN ET ASSOCIES
RD DES GRANDS BOUESSAYS
53210 BONCHAMP LES LAVAL

Numéro RCS : NANTES B 330 033 044

<19405/1984B00337>

Pièces déposées le 23/11/2000

Numéro : 2007355

P.V. D'ASSEMBLEE du 08/09/2000
- NOMIN. ADMINISTRATEUR (S)

PV CONSEIL ADMINISTRATION du 08/09/2000
- CHANGEMENT DE P.D.G.

Le Greffier,

"1000 SOLDES"

Société Anonyme au capital de 1.000.000 de Francs

**Siège social : 3, avenue du Général Leclerc
44190 CLISSON**

330 033 044 RCS NANTES

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 08 SEPTEMBRE 2000

L'an deux mille,
Le huit septembre, à l'issue de l'assemblée générale extraordinaire,

Les Administrateurs de la Société **"1000 SOLDES"** se sont réunis au siège administratif, sur convocation régulière.

Le registre de présence émargé par les Administrateurs établit que sont présents à cette réunion :

- Monsieur ADRION Rémy,
- Monsieur BUSSEROLLE Pierre,
- Mademoiselle GAUTRAIS Rozenn.

Trois sur quatre administrateurs en exercice étant présents, le conseil peut valablement délibérer.

La présidence est assurée par Mademoiselle GAUTRAIS Rozenn.

L'ordre du jour de la présente réunion est le suivant :

- **Démission du Président Directeur Général,**
- **Nomination et pouvoirs d'un nouveau Président Directeur Général,**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

Le procès-verbal de la précédente délibération du Conseil d'Administration est lu et adopté.

Puis, Monsieur ADRION Rémy présente au conseil sa démission de ses fonctions de Président Directeur Général, mais déclare qu'il souhaite conserver ses fonctions d'administrateur de la société. Cette démission prendra effet au 30 Juin 2000.

Le conseil, en regrettant cette démission, remercie son Président de tous les efforts qu'il a déployés dans l'exercice de ses fonctions.

Puis, le conseil d'administration procède au remplacement du Président Directeur Général.

I. NOMINATION ET POUVOIRS D'UN NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL :

Le conseil décide à l'unanimité de nommer, à compter du 1^{er} Juillet 2000 :

- **Mademoiselle Rozenn GAUTRAIS,**
née le 17 Août 1964 à RENNES (35)
demeurant à CASSIS (13260) 30, Résidence Les Terres Marines

en qualité de Présidente Directrice Générale, en remplacement de Monsieur ADRION Rémy, Président Directeur Général démissionnaire avec effet au 30 Juin 2000.

Mademoiselle GAUTRAIS Rozenn déclare accepter ces fonctions à compter du 1^{er} Juillet 2000. Elle déclare en outre ne pas exercer de mandat de membre du Directoire ou de Directeur Général unique d'une société anonyme.

Mademoiselle GAUTRAIS Rozenn exercera ses fonctions pendant toute la durée de son mandat d'administratrice.

Mademoiselle GAUTRAIS Rozenn assumera sous sa responsabilité, la direction de la société, conformément à la loi et à l'article 17 des statuts.

Elle aura vis à vis des tiers, les pouvoirs les plus étendus pour représenter la société, contracter en son nom et l'engager pour tous les actes et opérations entrant dans le cadre de l'objet social, sans limitation et sans avoir à justifier de pouvoirs spéciaux, sauf en ce qui concerne les cautions, avals ou garanties qu'elle ne pourra donner au nom de la société, sans y avoir été préalablement autorisée par le conseil d'administration dans les conditions légales et réglementaires.

II. FORMALITES

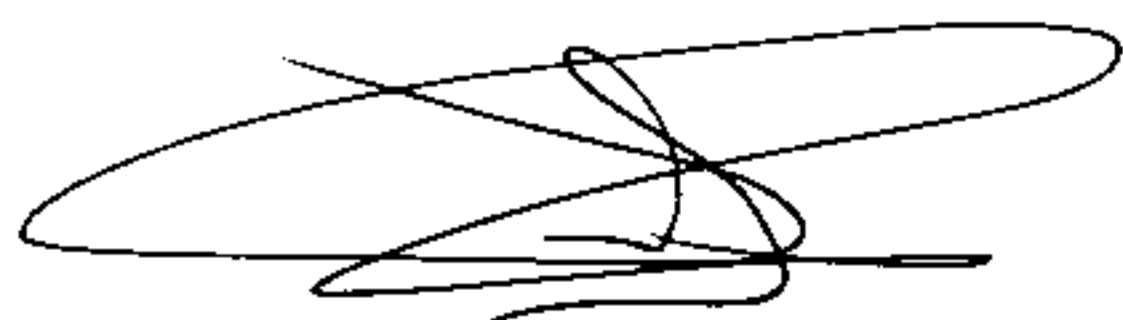
Le conseil d'administration confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de ses délibérations en vue de l'accomplissement des formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de NANTES.

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et un Administrateur.

La Présidente,

Un Administrateur,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

"1000 SOLDES"

Société Anonyme au capital de 1.000.000 de Francs

**Siège social : 3, avenue du Général Leclerc
44190 CLISSON**

330 033 044 RCS NANTES

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 08 SEPTEMBRE 2000

L'an deux mille,
Le huit septembre à dix-sept heures,

Les actionnaires de la Société **"1000 SOLDES"** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, à LOIRON (53320) 32, rue d'Anjou, sur convocation du Président, par lettre recommandée, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Nomination d'un nouvel administrateur ;**
- 2. Pouvoirs en vue des formalités.**

La présidence est assurée par Monsieur ADRION Rémy.

Mr BUSSEROLLE Pierre,
Et Mr ADRION Rémy, représentant la société FUTURA FINANCES,

deux actionnaires présents et acceptants, possédant le plus grand nombre d'actions, sont appelés pour remplir les fonctions de scrutateurs.

Le bureau ainsi composé se complète en désignant comme secrétaire, M /

La Présidence constate que la feuille de présence, émargée par les actionnaires et certifiée exacte par les membres du bureau, fait ressortir que les actionnaires présents ou représentés possèdent 9.995 actions sur les 10.000 actions composant le capital social, soit plus du tiers des actions ayant le droit de vote.

La Présidence déclare, en outre, que la société "COMPTA-EXPERT", Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, assiste à la réunion.

Puis, la présidence dépose sur le bureau à la disposition des membres de l'Assemblée :

1. Le rapport du conseil d'administration ;
2. La feuille de présence ;
3. Le texte des résolutions à soumettre à l'Assemblée.

La présidence fait observer que les actionnaires ont pu exercer leur droit de communication et d'information dans les conditions prévues par la loi.

Puis, la présidence ouvre la séance en donnant lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Cette lecture achevée, la parole est offerte aux actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président lit et met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, nomme en qualité de nouvelle administratrice, à compter du 1^{er} Juillet 2000 :

- **Mademoiselle Rozenn GAUTRAIS,**
née le 17 Août 1964 à RENNES (35)
demeurant à CASSIS (13260) 30, Résidence Les Terres Marines

pour la durée restant à courir du mandat des autres administrateurs, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra au cours de l'année 2005.

Mademoiselle Rozenn GAUTRAIS, présente à l'assemblée, après avoir accepté les fonctions d'administratrice qui viennent de lui être conférée, déclare qu'elle satisfait aux règles requises par la loi en ce qui concerne cette nomination, et qu'elle n'est pas frappée de l'interdiction ou de la déchéance du droit d'administrer une société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie des présentes, à l'effet d'effectuer toutes formalités de publicité et de dépôt au Tribunal de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau et par Mademoiselle Rozenn GAUTRAIS.

La Présidence,

Les Scrutateurs,

Le Secrétaire,

Mademoiselle Rozenn GAUTRAIS,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.